



Bruxelles, le 28 mai 2025

CM 2953/25
OJ CRP1

CONVOCAATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (1^{re} partie)

Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles

4 juin 2025 (8:30)

Format 2+2

Points avec débat (II)

Transports, télécommunications et énergie

Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" des 5 et 6 juin 2025: préparation

Règlement relatif aux droits des passagers aériens
Accord politique

IC 8928/1/25 REV 1
ADD 1 + COR 1-2
ADD 1 REV 1
ADD 2 REV 1
ADD 3

Règlement sur l'utilisation des capacités de l'infrastructure ferroviaire dans l'espace ferroviaire unique européen, modifiant la directive 2012/34/UE et abrogeant le règlement (UE) n° 913/2010
Préparation du trilogue

IC 9429/25

Règlement relatif à l'Agence européenne pour la sécurité maritime et abrogeant le règlement (CE) n° 1406/2002
Analyse du texte de compromis final en vue d'un accord

IC 9436/25

Session du Conseil "Transports, télécommunications et énergie" du 16 juin 2025: préparation

Conclusions sur le renforcement de l'union de l'énergie par l'amélioration de la sécurité énergétique
Approbaton

9431/25

Environnement

Session du Conseil "Environnement" du 17 juin 2025: préparation

Règlement relatif aux exigences en matière de circularité applicables à la conception des véhicules et à la gestion des véhicules hors d'usage
Orientation générale



9440/25

Paquet "Une substance, une évaluation"



9439/25

- a) Règlement modifiant les règlements (CE) n° 178/2002, (CE) n° 401/2009, (UE) 2017/745 et (UE) 2019/1021 en ce qui concerne la réattribution de tâches scientifiques et techniques et améliorant la coopération entre les agences de l'Union dans le domaine des produits chimiques 9221/1/25 REV 1
- b) Directive modifiant la directive 2011/65/UE en ce qui concerne la réattribution de tâches scientifiques et techniques à l'Agence européenne des produits chimiques 9230/1/25 REV 1
- c) Règlement établissant une plateforme de données commune sur les produits chimiques 9331/25
Préparation du trilogue

Marché intérieur et industrie

Règlement concernant les détergents et les agents de surface, modifiant le règlement (UE) 2019/1020 et abrogeant le règlement (CE) n° 648/2004
Préparation du trilogue



9019/25 + ADD 1

Agriculture et pêche

Session du Conseil "Agriculture et pêche" des 23 et 24 juin 2025: ordre du jour
(Pour les points relevant de la compétence du Comité des représentants permanents)

Santé

- (évent.) Paquet pharmaceutique 🗳️ 9270/25
- a) Directive instituant un code de l'Union relatif aux médicaments à usage humain 9285/25
- b) Règlement établissant des procédures de l'Union pour l'autorisation et la surveillance des médicaments à usage humain et établissant des règles régissant l'Agence européenne des médicaments 9286/25

Mandat de négociation avec le Parlement européen

Divers

Points sans débat (I)

Affaires institutionnelles

Autres

Participation de tiers à la réunion du groupe "Animaux et questions vétérinaires" (Chefs des services vétérinaires) des 9 au 12 juin 2025 (Gdansk, Pologne)
Approbation

9401/25
VETER

Environnement

(évent.) Signal d'alarme lancé à Nice en faveur d'un traité ambitieux sur les matières plastiques
Autorisation de signer un instrument non contraignant

9456/25
ENV

Agriculture

Décision concernant l'équivalence des semences produites en République de Moldavie et en Ukraine
Adoption de l'acte législatif

 9324/25
PE-CONS 9/25
AGRILEG

Positions de l'UE en vue de négociations internationales

OACI - Coordination de l'UE en vue de la 235^e session du Conseil de l'OACI (Montréal, du 9 au 13 juin et du 23 juin au 4 juillet 2025) - points relevant de la décision (UE) 2023/746
Approbation

9241/25
AVIATION

OACI - Coordination de l'UE en vue de la 235^e session du Conseil de l'OACI (Montréal, du 9 au 13 juin et du 23 juin au 4 juillet 2025) - questions politiques
Approbation

9242/25 REV 1
AVIATION

 Première lecture

 Sur la base d'une proposition de la Commission

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.